

2. Evaluation des demandes de reconnaissance par l'Etat

Compte tenu de l'importance de la reconnaissance des établissements de l'enseignement supérieur privé, et pour mettre en œuvre les missions de l'agence, l'ANEAQ a démarré cette année l'évaluation des demandes de reconnaissances par l'Etat des établissements de l'enseignement supérieur privé ou son renouvellement.

Dans ce cadre, l'agence a reçu des demandes de reconnaissance ou de renouvellement tel qu'illustré dans le tableau ci-après :

Etablissement/Université	Type de demande
UIR	Renouvellement
ISMAGI	Reconnaissance
UIC	Renouvellement
HESTIM	Reconnaissance
HECF	Reconnaissance
ESISA	Reconnaissance